

L'Europe de Gerhard Schröder

Cette motion sur l'avenir de l'Union européenne, préparée par la direction du Parti social-démocrate (SPD) et présentée officiellement le 30 avril, sera débattue au congrès de Nuremberg du 19 au 23 novembre. « Le Monde » publie de larges extraits de ce texte élaboré sous l'égide du chancelier Gerhard Schröder, président du SPD

L'ALLEMAGNE en Europe.
L'Europe au début de ce siècle se trouve devant des choix historiques. La réussite de l'élargissement de l'Union européenne, le renforcement de l'union économique et monétaire et la poursuite de l'intégration européenne sont les grands défis de notre temps. L'intégration européenne est le projet politique le plus important et le plus réussi de l'histoire européenne. Elle fonde la paix, la sécurité et la stabilité entre ses membres et apporte la prospérité, la croissance et l'emploi à l'Allemagne et à l'Union européenne. C'est pourquoi le Parti social-démocrate allemand fera tout pour faire avancer et progresser ce processus pendant le XXI^e siècle.

(...) L'Europe est pour nous un modèle de société basé sur les idéaux des lumières et de l'humanisme. Le modèle européen de démocratie sociale intègre, selon nous, le lien entre liberté et solidarité, entre individu et société, entre efficacité et responsabilité.

- Les sociaux - et sociales - démocrates veulent :
- assurer la prospérité et accroître l'emploi ;
 - favoriser l'innovation et la formation, et moderniser le modèle social européen ;
 - faire progresser la protection de l'environnement et des consommateurs ;
 - garantir la sécurité intérieure ;
 - renforcer les droits des citoyens ;
 - construire une politique extérieure et de sécurité ;
 - être à la hauteur de la responsabilité globale de l'Europe ;
 - unir l'Europe ;
 - répartir clairement les compétences ;
 - organiser démocratiquement le futur de l'Europe. (...)

1. Garantir la prospérité et créer des emplois

(...) Ensemble, avec nos partenaires, nous avons veillé à une politique macro-économique équilibrée, grâce à laquelle la politique de l'emploi a elle aussi trouvé la place qui lui revenait à l'échelon européen. Avec l'amélioration de la coordination, nous avons mis en place les synergies nécessaires entre politique économique, politique financière et politique de l'emploi, qui portent leurs fruits. (...)

Introduire l'euro avec succès

À partir du 1^{er} janvier 2002 les citoyens et citoyennes auront l'euro comme moyen de paiement quotidien. Nous savons que beaucoup d'entre eux appréhendent le moment du changement de monnaie. Nous sommes cependant persuadés que cette appréhension se changera en une approbation très large quand ils auront fait leurs premières expériences au quotidien avec l'euro.

(...) Comme garant pour la stabilité de l'euro, il n'y a pas seulement la Banque centrale européenne mais aussi l'engagement de tous les pays de la zone euro à mener une politique financière et économique orientée vers la stabilité. Avec la consolidation indispensable du budget fédéral [allemand], nous apportons notre contribution à la stabilité de l'euro, tout en gardant raison sur le plan social et des priorités en matière d'investissement public. (...)

Utiliser le marché intérieur et l'union monétaire pour la croissance et l'emploi

Dans une économie mondialisée, l'Europe, grâce à l'euro, devient plus attrayante comme lieu pour investir. (...) Nous devons continuer à construire systématiquement le marché intérieur. Il faut pour cela que tous les Etats membres respectent les engagements qu'ils ont pris et ouvrent, dans les délais, leurs marchés du gaz et de l'électricité, de même que les services postaux, afin d'éviter des distorsions de la concurrence. Mais nous devons aussi veiller à ce que les adaptations nécessaires soient supportables socialement. Le marché intérieur et la monnaie commune demandent également une plus grande harmonisation en matière de politique fiscale (...), ainsi qu'un marché financier unique.

Nous soutenons les décisions prises à Lisbonne par les chefs d'Etat et de gouvernement, et dont l'objectif est la création des conditions nécessaires au plein emploi dans l'Union européenne. La mise en application de ces décisions exige des réformes courageuses au niveau national et la disposition à la coopération. Cela inclut également la politique des salaires, qui ne peut plus, au sein du marché intérieur et de l'espace monétaire commun, être axée sur les seules données économiques nationales. (...)

2. Encourager l'innovation et la formation, et moderniser le modèle social européen

(...) Nous nous engageons en faveur de la modernisation du modèle social européen. Cela veut dire notamment rendre les systèmes de sécurité sociale vivables pour le futur. Depuis Lisbonne, l'objectif d'une mise en place des conditions nécessaires au plein emploi est de nouveau à l'ordre du jour européen.

(...) Nous devons continuer de développer l'espace européen de la recherche et devenir plus attrayants. (...)

3. Promouvoir la protection de l'environnement et du consommateur

Une agriculture durable et une protection des consommateurs efficace

Nous nous engageons en faveur d'une nouvelle politique agricole de l'Union européenne qui donne la priorité, de façon durable, à la protection du consommateur et à la qualité de notre alimentation. La crise de l'ESB [*vache folle*] est aussi une crise de la politique agricole commune (PAC) de l'UE. Seul un tournant fondamental peut redonner à la PAC sa crédibilité. C'est à cela que doit être utilisée la révision prévue prochainement de la politique agricole de l'UE. Nous nous engageons en faveur d'une redéfinition du système et des objectifs de la politique agricole commune.

Nous avons besoin d'une protection globale du consommateur, basée sur des critères élevés en terme de production et sur la transparence en matière de production alimentaire, de la commercialisation jusqu'au consommateur. (...) Nous voulons que les animaux soient élevés de manière adéquate et qu'aussi dans l'agriculture conventionnelle l'on produise en respectant l'environnement et la nature. L'agriculture écologique et son potentiel économique doivent être renforcés. La production de biens alimentaires sains doit être profitable économiquement et offrir aux agriculteurs des perspectives avec des conditions justes en matière de compétition. L'espace rural doit être maintenu et aménagé comme lieu de travail, de vie, de temps libre et de récréation.

Il faut mettre un terme au sein de l'UE à l'utilisation de ressources fiscales pour une politique agricole mal gérée. Le soutien financier à l'agriculture doit au contraire être lié au respect des critères de protection du consommateur, de l'environnement et des animaux. Dans l'ensemble, les aides à l'agriculture doivent être mieux réparties en faveur du développement durable des espaces ruraux. Le cofinancement devrait être à l'avenir un principe de base de la PAC. (...)

Renforcer la protection de l'environnement et du climat

(...) La composante écologique en matière de politique fiscale doit être substantiellement accrue dans l'Union européenne. A cet effet, une harmonisation des taxes sur l'énergie est nécessaire. (...) Le SPD se prononce pour que les Etats-Unis remplissent pleinement leurs engagements dans le cadre du protocole de Kyoto. (...)

4. Garantir la sécurité intérieure

(...) Nous sommes d'avis que la sécurité peut être mieux garantie au sein d'une Europe élargie qu'en faisant cavalier seul. (...)

C'est pourquoi le SPD demande

- que soit renforcé Europol dans l'esprit d'une police européenne opérationnelle, dotée de compétences exécutives sur le modèle de l'Office fédéral de la police criminelle (Bundeskriminalamt) ;
- que soit mis en place un parquet européen chargé d'assurer le suivi de la coopération entre les services nationaux de répression et de suivre l'activité d'Europol ;
- que soit créée une police européenne des frontières chargée d'assurer une protection efficace des futures frontières extérieures de l'UE contre le crime organisé et l'immigration illégale ;
- que ne soient levés les contrôles aux frontières avec les futurs Etats membres que lorsque le niveau de sécurité correspondra aux critères de l'UE ;
- que soit développée la coopération judiciaire dans le domaine pénal, y compris l'harmonisation des peines en cas de délits internationaux et transfrontaliers ;
- que soit accordé à chaque citoyen et citoyenne le droit de faire appel devant la Cour européenne de justice des actes accomplis par Europol ;
- que soit garanti dans ce domaine touchant aux droits fondamentaux un plein contrôle parlementaire par le Parlement européen.

5. Renforcer les droits des citoyens

La politique européenne doit être une politique avec et pour les citoyens et citoyennes de l'Union. Leurs droits doivent être au cœur de tous les efforts d'intégration politique. (...) Compte tenu des différentes traditions constitutionnelles nationales et des différentes conceptions des droits fondamentaux, la Charte des droits fondamentaux est une contribution importante à l'identification des citoyens et citoyennes au sein de l'Union européenne.

Les sociaux-démocrates européens ont imposé que les droits sociaux et économiques soient traités dans la charte de manière aussi importante que les libertés fondamentales et les droits civiques (...).

Pour le SPD, il importe que :

- l'Europe comme communauté de valeurs assure non seulement les libertés fondamentales, les droits civiques et l'égalité, mais veille à ce que les personnes en situation difficile soient traitées en fonction de leurs capacités comme membre à part entière de la société européenne. Pour cela, il faut leur donner la possibilité de participer à la vie économique et sociale, et créer les conditions économiques pour pouvoir mener une existence digne ;
- la Charte des droits fondamentaux soit intégrée aux traités européens et qu'elle acquiert ainsi une obligation juridique ;
- après l'intégration de la charte dans les traités, il faut ouvrir aux citoyens et citoyennes de l'UE la possibilité de porter plainte devant la Cour européenne de justice, quand ils jugent que leurs droits sont menacés par les instances de l'UE. (...)

Il importe enfin pour le SPD que l'élaboration de la Charte des droits fondamentaux soit le début d'une discussion sur une Constitution européenne. La charte doit servir de préambule à la future Constitution de manière que les valeurs de l'Union soient rendues visibles.

6. Mettre en place la politique étrangère et de sécurité

Une politique étrangère et de sécurité commune de l'UE encourage l'intégration européenne et renforce la capacité d'action de l'Union. (...) Le renforcement du rôle des Européens au sein de l'Alliance et celui du rôle que l'UE joue en matière de politique de sécurité renforcera également l'OTAN. Le partenariat transatlantique reste le fondement de notre sécurité en Europe. (...) L'intégration de la Russie aux structures européennes de sécurité est la condition de la stabilité et de la sécurité dans l'espace euro-atlantique. (...) L'Union doit être capable d'agir pour assumer ses responsabilités en matière de stabilité et de sécurité dans l'espace euro-atlantique, et au-delà. Le développement de la politique européenne extérieure et de sécurité commune (PESEC) doit être l'un des thèmes de la prochaine conférence intergouvernementale. A moyen terme, il faut s'efforcer d'atteindre une communauté de ce domaine politique.

Le SPD se prononce pour que l'Union européenne développe, avec la PESC, un concept global de sécurité, qui prend en compte les éléments politiques, militaires, économiques, sociaux et écologiques, qui regroupe les politiques européennes étrangère, de sécurité, de défense et de développement, et qui renforce notre capacité de prévention des conflits. (...) A l'avenir, l'UE pourra de sa propre initiative intervenir militairement dans la gestion des crises lorsque l'OTAN n'interviendra pas en tant qu'entité.

7. Etre à la hauteur de la responsabilité globale de l'Europe

(...)

8. Unir l'Europe

Il y a plus de trente ans, Willy Brandt a jeté les bases, avec sa politique à l'Est, de la fin de la séparation de notre continent. Aujourd'hui, le SPD est investi de la mission d'achever son œuvre historique par l'intégration des pays du centre et de l'est de l'Europe dans l'UE. L'élargissement de l'UE sera, pour les candidats à l'adhésion comme pour les actuels Etats membres, un gain politique et économique. (...) Elle apportera également des avantages importants en matière de lutte contre le crime organisé international et de protection contre l'immigration illégale. (...)

L'UE est prête pour les nouvelles adhésions. (...) Il appartient désormais aux pays candidats de continuer leurs préparations d'adhésion de manière à saisir la chance qui leur est offerte. (...)

Dans certains secteurs délicats comme l'agriculture, les transports, la protection de l'environnement, des délais de transition seront inévitables jusqu'à l'application complète de la législation européenne. Des risques importants peuvent naître également du grand décalage entre les salaires et les niveaux de vie des anciens et des nouveaux pays membres. C'est pourquoi, comme dans les précédents élargissements de l'Union, il convient d'appliquer des périodes transitoires dans le domaine de la libre circulation des

travailleurs et dans des domaines sensibles de l'économie des services. (...)

Le SPD se prononce en particulier pour :

- que les négociations d'adhésion soient menées aussi rapidement et soigneusement que possible afin que les pays les plus avancés puissent participer aux prochaines élections européennes en 2004 ;
- que des délais de transition d'une durée de sept ans soient décidés dans les domaines particulièrement sensibles de la libre circulation des travailleurs et des services notamment (...);
- que des solutions adéquates soient trouvées dans les temps aux problèmes particuliers auxquels sont confrontées les régions frontalières, afin de les rendre plus concurrentielles et de promouvoir leur attrait économique. (...)

9. Répartition claire des tâches

La répartition des tâches entre l'Union européenne et ses Etats membres, héritée de l'Histoire, ne répond plus aux exigences du XXI^e siècle. Les Etats-membres - et, en Allemagne, également les Länder et les communes - ont perdu au fur et à mesure de ce processus une bonne part de leur marge d'initiative politique, alors que, dans beaucoup de domaines, des décisions adaptées pourraient être mieux prises à leur niveau. En revanche, l'Union européenne ne dispose toujours pas des compétences qui lui seraient nécessaires pour garantir ses intérêts au niveau international ou pour assurer sa sécurité intérieure.

Le système actuel de répartition des tâches manque de clarté et de transparence. C'est pourquoi il est souvent difficile de déterminer quel niveau politique prend telle décision, dès lors que celle-ci est susceptible d'influer directement sur la vie des citoyens. (...)

C'est pourquoi le SPD apprécie ici que le gouvernement fédéral ait réussi à Nice à persuader ses partenaires de la nécessité de procéder, lors d'une nouvelle conférence intergouvernementale en 2004, à une répartition plus exacte, dans le respect du principe de subsidiarité, des compétences entre l'UE et ses Etats membres. Le citoyen doit pouvoir distinguer clairement qui est responsable de quelle politique. Au-delà, il faut trouver des processus de décisions clairs et transparents entre la Commission européenne, le conseil et le Parlement européen, qui soient compréhensibles par le citoyen.

Aussi, le SPD demande, dans le respect du principe de proximité et de solidarité entre les Etats membres de l'UE :

- que soit délimitée, de façon compréhensible, la responsabilité politique de l'UE et celle des Etats membres, grâce à une répartition claire des tâches. Le droit de transférer de nouvelles compétences à l'UE doit rester au niveau des Etats-membres. La répartition des tâches entre le gouvernement fédéral, les Länder et les communes est et reste une question de politique intérieure ;
- que des mesures soient prises contre le transfert insidieux de compétences au niveau européen. Les compétences transversales, en matière de marché intérieur ou de règles de la concurrence par exemple, ne doivent pas conduire à priver les Etats de leurs responsabilités et les vider de leur substance ;
- que l'on retransfère au niveau national les tâches qui peuvent être accomplies de manière plus adaptée par les Etats membres, dans le respect du principe de subsidiarité, tant que cela ne constitue pas un risque pour le marché intérieur. Cela concerne particulièrement les compétences de l'Union en matière de politique agricole et structurelle, afin que les Etats-membres aient d'avantage de marge de manœuvre pour mener une politique régionale et structurelle autonome ;
- que les Etats membres gardent leurs capacités de s'organiser pour assurer les missions de services publics ;
- que la capacité d'action de l'UE dans les domaines de la politique étrangère et de sécurité, de la sécurité intérieure et de l'immigration soit renforcée grâce à une communautarisation approfondie, dans la mesure où chaque pays membre pris isolément est de moins en moins en position de faire valoir ses intérêts internationaux de manière efficace ;
- que la transparence des voies décisionnaires au niveau européen soit renforcée par le remodelage de la Commission en un organe exécutif européen fort, par le renforcement des droits du Parlement européen, en élargissant ses pouvoirs de codécision et en lui donnant la pleine compétence budgétaire, par la transformation du conseil [des ministres] en une Chambre européenne des Etats [à côté du Parlement européen].

10. Organiser l'avenir de l'Europe de façon démocratique

Personne ne savait il y a dix ans comment serait l'Europe d'aujourd'hui. Personne ne sait aujourd'hui comment sera l'Europe dans dix ans. Mais aujourd'hui comme hier, il y a une certitude : le futur de l'Europe repose dans les mains de ses citoyennes et de ses citoyens. C'est pourquoi nous voulons, de manière engagée, combattre pour un bon avenir de l'Europe. (...)

Nous devons d'avantage réfléchir dans quelles structures et dans quel contexte constitutionnel les problèmes du futur peuvent être le mieux résolus. (...) Le Parti social-démocrate d'Allemagne va s'engager pour qu'il y ait un débat public en Allemagne et en Europe sur les objectifs politiques de l'Union européenne, sur les structures et les mécanismes de décisions.

Nous voulons :

- être associés pleinement au renforcement et à la discussion sur les fondements constitutionnels, dans les Parlements nationaux et au Parlement européen, dans un esprit de véritable parlementarisation ;

- intégrer aux traités la Charte des droits fondamentaux et accomplir ainsi un nouveau pas vers une Constitution européenne ;

- créer un système européen de répartition des pouvoirs entre le Parlement européen, le conseil et la Commission qui réponde aux principes de légitimité démocratique, d'efficacité et de transparence ;

- une simplification et une démocratisation des traités et des procédures de décision ;

- une répartition claire des tâches entre l'Union européenne, les Etats membres, les Länder et les communes ;

- que soient jetées les bases d'une politique étrangère efficace de l'Union européenne. (...)

Concernant l'avenir de l'Europe, nous sommes confiants que :

- dans dix ans, nous vivrons dans une Europe qui sera plus grande qu'aujourd'hui et plus intégrée ;

- dans dix ans, nous vivrons dans une Europe qui aura une constitution ;

- dans dix ans, nous vivrons dans une Europe qui aura une monnaie ;

- dans dix ans, nous vivrons dans une Europe avec des valeurs communes et avec des langues et des cultures très diverses.

Traduction « Le Monde »